



## Chèque de caution encaissé à tors

Par **ptitelo**, le **12/05/2009** à **13:41**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quel sont les recours à l'encaissement abusif d'un chèque de caution? La situation est simple, ma salle de sport à encaisser ce chèque en prétextant que je ne leur avait pas payer deux mois soit 67€ (33.5€ par mois).

hors, après verification et relevé de compte à l'appui, le prélèvement à bien été effectué.

De plus, mes prélèvements se font habituellement le 5 de chaque mois et mon chèque à été mis en banque le 4.

Aujourd'hui il est hors de question que je paye des frais bancaire pour eux et je souhaite récupéré l'argent du chèque (368€)

Quels sont donc les recours pour cela?

Merci d'avance.

Cordialement.